

Global Electrification

Lettre Géopolitique de l'Electricité

☞ Nos études se retrouvent sur www.geopolitique-electricite.fr

Directeur de la Publication:
Lionel Taccoen
 Tél : 0660469030
Rédactrice en chef :
Emma Legrand

Lettre Géopolitique de l'Electricité N°54 – Juin-Juillet 2015

Notre Lettre « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle.

Nous n'avons aucun objectif militant. Nous ne cherchons pas à sauver la planète ni à promouvoir le nucléaire ou le solaire. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et le présent des secteurs électriques et de leur contexte. Les nombreuses prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que pour l'étude de leur cohérence avec les données actuelles. Nos études sont inédites. Elles utilisent les données provenant directement des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels nationaux ou internationaux, associations professionnelles ou ONG.

☞ Vous pouvez recevoir notre Lettre par simple demande par E-mail à geopolitique.electricite@gmail.com ou en vous inscrivant sur notre site.

Sommaire

L'industrie allemande à l'abri de la transition énergétique

« La transition énergétique peut potentiellement être un succès économique, mais elle pourrait provoquer une abrupte désindustrialisation de notre pays » Voilà ce qu'a déclaré le Ministre allemand chargé de la transition énergétique début 2014. ¹

En conséquence, le cœur de l'industrie allemande, avec l'accord de la Commission Européenne a droit à de larges dégrèvements des taxes finançant les énergies renouvelables. Il bénéficie de prix de l'électricité bas, basés sur une production à partir du charbon et du lignite. Il reçoit une aide qualifiée d'aide d'Etat supérieure à 5 milliards d'euros par an.

La Commission Européenne a accepté que les entreprises européennes de soixante-sept secteurs industriels puissent obtenir des dégrèvements de taxes finançant les renouvelables, donc des aides d'Etat. Un des secteurs concerne l'extraction du charbon, ce qui montre le poids de l'Allemagne dans la négociation de cet agrément.

¹ Les Echos – 21/01/2014-« Allemagne : Sigmar Gabriel défend une nouvelle fois l'industrie ».

Industrie allemande et énergies renouvelables

Les exemptions de taxes

I) En Allemagne, il n'y a rien au-dessus de l'industrie.

L'industrie en Allemagne a des racines profondes et anciennes mais son développement fut freiné par le morcellement du territoire en multiples entités indépendantes. L'Union Douanière Allemande, le Zollverein, libéra les énergies en 1834. Plus tard, le pays unifié politiquement sous l'autorité de Bismarck, accéléra le processus. On dit qu'un des livres de chevet du Chancelier de Fer était un livre de l'économiste allemand Friedrich List². Ce dernier, pourtant libéral, enseignait que lors de la phase initiale de son industrialisation, un pays devait se protéger de la concurrence des industries étrangères. Ici, il s'agissait des usines britanniques.

Grâce à ce protectionnisme, mais aussi certainement à ses qualités intrinsèques, l'industrie allemande, dès la fin du XIX^{ème} Siècle, représente une réussite remarquable. Ainsi la construction ferroviaire dépassa rapidement sa rivale britannique. Les industries chimiques, électrotechniques et métallurgiques d'Outre-Rhin étaient les premières du monde en 1913. Par la suite, à travers les guerres et les crises, la préservation de l'outil industriel fut toujours un souci constant des dirigeants allemands, qu'ils soient démocrates ou autocrates.

Depuis 1996, la part de l'industrie dans le PIB allemand reste à peu près constante, et cela malgré l'arrivée de redoutables concurrentes dans les pays émergents aux salaires bien plus bas. Elle représente bon an, mal an de 29 à 31% de la production totale du pays alors que l'industrie française décline doucement, de 24% à moins de 20% de notre production aujourd'hui.³

Ce résultat montre que l'attention que portent les dirigeants allemands à leur industrie n'a pas faibli. Il y eut le train de réforme Schröder de 2003, que tout le monde connaît.

Plus récemment un autre danger est apparu : le coût des énergies renouvelables.

L'Allemagne s'est lancée dans une nouvelle politique énergétique appelée Energiewende, dont la traduction littérale est « tournant énergétique ». En France c'est l'expression « transition énergétique » qui est employée. C'est donc celle que nous utiliseront.

Nous avons largement décrit la transition énergétique allemande à différentes étapes.⁴ Les plus importants efforts financiers ont été consentis pour les énergies solaires et éoliennes. Elle porte, depuis 2005 sur plusieurs centaines de milliards d'euros. En 2012 cette politique montra une dérive financière inquiétante. Les prix de l'électricité connurent de fortes augmentations. Le Ministre en charge du dossier, Peter Altmaier annonça : « L'Allemagne a besoin d'une nouvelle loi sur les énergies renouvelables ...Il ne s'agira pas de simples corrections ou ajustements .La réforme sera fondamentale. ».⁵ Le dossier étant politiquement explosif Outre Rhin, la réforme attendit les élections générales de fin 2013. Arriva au pouvoir une « Grande Coalition » regroupant conservateurs et sociaux démocrates. Le Ministre nommé en charge du dossier fut Sigmar Gabriel, social-démocrate et Vice Chancelier. Ce n'est pas un adepte de la langue de bois :

« La transition énergétique peut potentiellement être un succès économique, mais elle pourrait provoquer une abrupte désindustrialisation de notre pays »⁶

² « Système national d'économie politique »- Friedrich List-1841.

³ Cf. Banque Mondiale.

⁴ Voir notre site www.geopolitique-electricite.fr

⁵ Altmaier-Ministre de l'Environnement-Déclarations des 7 et 12 décembre 2012.

⁶ Les Echos – 21/01/2014-« Allemagne : Sigmar Gabriel défend une nouvelle fois l'industrie ».

Bref, il n'était pas question que le financement des énergies renouvelables impactant les prix de l'électricité gêne la compétitivité de l'industrie allemande que Gabriel qualifia « de trésor que le monde entier nous envie ». En Allemagne, il n'y a rien au-dessus de l'industrie, et certainement pas la transition énergétique.

II) La dérive des coûts de la transition énergétique (Energiewende)

L'Allemagne protégeant son industrie des coûts des énergies renouvelables, il est préférable pour juger de l'impact financier de celles-ci de considérer les prix moyens de l'électricité pour les ménages qui, eux, payent sans filet protecteur. Voici les prix observés pour les ménages en Allemagne et en France pour 2005, 2010 et 2014 (Cf. Eurostat, tableau code « ten00117 », « prix électricité ménage moyen, toutes taxes comprises ») :

Prix en euro/kWh

Année	2005	2010	2014
Allemagne	0,1785	0,2375	0,2981
France	0,1194	0,1283	0,1585

Grosso modo, les prix ont augmenté d'un tiers en France, mais de près de 70% en Allemagne de 2005 à 2014. Ils sont désormais le double environ des prix français. L'impact des énergies renouvelables est aisément identifiable. Il existe en Allemagne une taxe spécifique pour les financer qui s'ajoute à la facture d'électricité. Elle est annoncée et revue chaque année. Elle a atteint 0,0624 euro par kWh en 2014. Le financement des renouvelables en 2005 était pratiquement dix fois moindre. Sans cette taxe, les prix de l'électricité pour les ménages, en Allemagne, serait de l'ordre de 0,235 euro/kWh.

En France, également, les énergies renouvelables ont fait augmenter les prix, mais de façon nettement plus faible. Leur coût direct est intégré dans une taxe, la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) que tout consommateur trouvera aisément sur sa facture. Elle était de 0,0165 euro/kWh en 2014. La part des renouvelables est de l'ordre de 60%⁷. On vérifiera aisément avec ces données la conclusion suivante :

Sans l'impact du financement des énergies renouvelables, l'écart entre les prix français et allemands de l'électricité serait resté le même, pour les ménages de 2005 à 2014.

La différence résiduelle entre prix français et allemands, hors renouvelables est due au parc nucléaire français, dont les centrales sont souvent aujourd'hui financièrement amorties. Elles fournissent les ¾ de l'électricité française à un prix bas.

Traditionnellement les industries allemandes et françaises « sensibles » au prix de l'électricité bénéficient de tarifs relativement avantageux suivant différentes méthodes que nous ne détailleront pas ici.

Cependant, la transition énergétique allemande (Energiewende) amenait une dérive supplémentaire et nouvelle des coûts de l'électricité et était susceptible d'handicaper l'industrie d'Outre-Rhin, largement exportatrice. On a constaté l'impact financier considérable sur les ménages.

La réforme de l'Energiewende de 2014, proposée par le Ministre Sigmar Gabriel avait comme but d'arrêter la dérive financière de la transition

⁷ On retrouvera toutes ces données dans les documents de la Commission de Régulation de l'Energie-« Montant et Evolution de la CSPE 2015. »

énergétique. Le Ministre avait prévenu qu'elle ne suffirait pas à faire baisser les tarifs, mais simplement à les stabiliser. Or ceux-ci risquent de rester longtemps élevés.

La taxe finançant les énergies renouvelables après la réforme de la loi s'est effectivement stabilisée et a même légèrement baissé (de 0,0624 à 0,0617 euro/kWh de 2014 à 2015). Cependant l'association des réseaux électriques allemands a mis en garde contre de nouvelles augmentations dues à la nécessité de nouveaux investissements dans leur secteur.

Un Rapport récent du Cabinet de Conseil Roland Berger de juin 2015 confirme ce point de vue.⁸ Du fait des éoliennes marines et du renforcement des réseaux de transports et de distribution d'électricité la transition énergétique coûtera au minimum 280 milliards d'euros de plus d'ici 2030. En effet, les centres de production d'électricité étaient, avant la transition énergétique au nombre de quatre cents environ. Avec la multiplication des points de production solaires et éoliens, ce sont un million et demi de producteurs qu'il faut ou a fallu raccorder, avec une contrainte nouvelle. Cette production peut se trouver loin des zones de consommation et nécessiter de nouvelles lignes.

L'époque des prix élevés va donc se prolonger.

Il était absolument nécessaire que l'industrie allemande soit protégée du coût des énergies renouvelables. C'est exactement ce que le Ministre allemand responsable exprima début 2014.

III) La protection choisie pour l'industrie.

Une idée simple et appliquée rapidement.

En Allemagne, le financement *direct* des énergies renouvelables est assuré par une surcharge payée par tout consommateur et proportionnelle à sa consommation. Elle s'exprime en euros/kWh et s'ajoute à la facture d'électricité.

Le Gouvernement allemand choisit la méthode la plus simple pour éviter que les entreprises industrielles « sensibles » au prix de l'électricité ne soient pas gênées par le coût des énergies renouvelables. Il décida que certaines entreprises, en principe celles qui exportent et dont les produits ou services étaient « sensibles » au prix de l'électricité, seraient dispensées de payer tout ou partie de la surcharge relative aux énergies renouvelables.

Ce dégrèvement fut rapidement mis en œuvre. En 2005, près de trois cents entreprises en bénéficièrent pour une exemption totale de 400 millions d'euros. Leur nombre va rapidement croître et dépasser 600 en 2011 pour une détaxation totale de plus de deux milliards d'euros.

Un certain désordre, peu germanique, apparut quant aux choix des heureux bénéficiaires de ces cadeaux fiscaux. A côté des usines exportatrices aux produits sensibles au coût de l'électricité, se glissèrent des municipalités, des fermes, des chaînes de vêtements, des terrains de golf...et même le Palais Friedrichstadt, célèbre salle de spectacle berlinoise.⁹

En 2013, le nombre d'entreprises exemptées explose : 1720 pour une exemption totale, de 4 milliards d'euros. Le groupe Vert du Bundestag s'émut et estima que cela entraînait un surcoût moyen pour les ménages de 36 euros annuels. L'Agence Fédérale des Réseaux Electriques indiqua que l'ensemble des entreprises ainsi largement exemptées consommaient 18% de l'électricité en Allemagne et ne payaient que 0,3% des subventions aux énergies renouvelables. .

⁸ Frankfurter Allgemeine Zeitung 23/6/2015. Le Cabinet Roland Berger est réputé en Allemagne et son patron n'est guère soupçonné de réticence pour les énergies renouvelables : en mai 2015, il est devenu le Président du projet Desertec, qui veut promouvoir le solaire dans les déserts de notre planète.

⁹ Le « Der Tagesspiegel » du 2 octobre 2012 détaille avec humour une liste à la Prévert des heureux bénéficiaires.

Beaucoup plus gênant : de telles exemptions de taxes sont en principe interdites par la législation européenne. Elles sont considérées comme des **aides d'Etat** faussant la concurrence. Des dérogations sont possibles, mais elles sont limitées et précises. En conséquence, la Commission Européenne ouvrit une enquête sur la légalité des dégrèvements des taxes destinées à financer les énergies renouvelables dont bénéficiaient un certain nombre d'entreprises allemandes.

En conséquence, la réforme annoncée en 2012 de la loi allemande sur les énergies renouvelables remet à plat ces dégrèvements. Et surtout, l'Allemagne dut plaider leur conformité avec le droit européen. Il fallut admettre qu'il s'agissait d'aides d'Etat et démontrer qu'elles pouvaient bénéficier d'une dérogation à leur interdiction.

La négociation avec la Commission européenne (début 2014).

Elle fut menée avec détermination, voire avec fougue par le nouveau Ministre de l'Economie, Vice Chancelier, et également patron du Parti Social Démocrate, Sigmar Gabriel.

Une incompatibilité entre énergies renouvelables et l'industrie ?

Assez brutalement le Ministre allemand affirmera que l'exemption totale ou partielle des taxes concernant les énergies renouvelables pour certaines industries est indispensable pour éviter « une abrupte désindustrialisation » de son pays. Ce discours aurait pu provoquer un débat de fond. Comment l'Allemagne, championne de la transition énergétique et se posant en modèle pour le monde entier, pouvait-elle annoncer que le soutien aux énergies renouvelables (essentiellement le solaire et l'éolien) est incompatible avec la compétitivité du cœur de son industrie ?

Certes, il ne s'agit que d'une minorité d'entreprises. Mais elles consomment près de 20% de toute l'électricité allemande. Elles sont le fer de lance de l'industrie Outre-Rhin. Les mettre en difficulté amènerait un risque de désindustrialisation de l'Allemagne.

En tout état de cause, ce fut la base de l'argumentation du Gouvernement allemand.

Les Verts allemands vont-ils protester contre de telles affirmations ? Le Ministre Social Démocrate Sigmar Gabriel a un Secrétaire d'Etat à l'Energie, Rainer Baake. Il est difficile de trouver plus « Vert » que ce dernier, créateur d'Agora Energiewende, que l'on peut considérer comme le think tank de la transition énergétique allemande. Rainer Baake est la caution « Verte » de Sigmar Gabriel. Il ne condamna pas les exemptions de taxes sur les renouvelables pour les entreprises industrielles. Mieux, il les approuva.¹⁰

Une négociation souple et rapide... essentiellement entre l'Allemagne et la Commission européenne.

La Commission Européenne montra une certaine compréhension de la thèse du Gouvernement allemand. Elle choisit, pour lui donner satisfaction une méthode souple et simple : émettre une « Communication ». Les dispositions d'une « Communication » ne sont pas contraignantes. Elles expriment l'avis, l'interprétation du droit européen de la Commission Européenne sur tel ou tel point. Il n'est nul besoin de consulter les autres Institutions Européennes, le Parlement et le Conseil des Ministres. Dans le cas qui nous occupe : l'exemption possible de certaines entreprises industrielles de tout ou partie des taxes finançant les énergies renouvelables, la Commission européenne négociera essentiellement avec l'Allemagne et, schématiquement, lui donnera satisfaction. Certes, une Communication de la Commission offre moins de sécurité juridique qu'une décision, mais, dans ce cas précis, qui ira contester ?

Le 9 avril 2014, dans une Communication intitulée « Aides d'Etat : la Commission adopte de nouvelles règles sur les aides d'Etat à la protection de l'environnement et à l'énergie », on trouve l'accord de l'exécutif européen sur la possibilité d'exempter sous

¹⁰ Westdeutsche Allgemeine Zeitung 13/8/2014- Rainer Baake : « La réforme est juste » y compris les exemptions pour l'industrie des taxes sur les renouvelables : « Il est juste que les emplois soient préservés ».

certains conditions de tout ou partie des taxes finançant les énergies renouvelables les entreprises de soixante-cinq secteurs industriels. Le même jour, et cela n'est pas une coïncidence, le Gouvernement allemand rend public son nouveau projet concernant les énergies renouvelables, qui contient les exemptions de taxes. L'Annexe III de la Communication énumère les secteurs industriels éligibles. Evidemment ceux-ci n'ont pas été choisis pour défavoriser l'industrie allemande.

En avril 2014, schématiquement, la Commission Européenne fournit les bases juridiques permettant au cœur de l'industrie allemande de se protéger des coûts des énergies renouvelables. Des discussions de détail se poursuivront encore quelques mois.

Si la Commission avait refusé les thèses allemandes, que serait devenue l'Energiewende ?

IV) La Communication de la Commission Européenne

Annoncée le 9 avril 2014, elle a été publiée le 28 juin 2014 sous le code 2014/ C200/01 au Journal Officiel de l'Union Européenne pour une entrée en application le 1^{er} juillet 2014. Le texte comprend d'autres dispositions que les dégrèvements de taxes étudiés ici. Pour ce qui nous intéresse, on lit:

§ 3.7.2, alinéa 182 et Annexe III

... « Afin d'éviter que des entreprises particulièrement concernées par les coûts liés au financement du soutien aux énergies renouvelables ne doivent subir un handicap concurrentiel important, les Etats membres peuvent être amenés à accorder une compensation partielle pour ces coûts supplémentaires. Sans une telle compensation, le financement du soutien apporté aux énergies renouvelable peut se révéler intenable, et le public peu disposé à accepter l'adoption de mesures ambitieuses en faveur des énergies renouvelables. »

En autre termes, les Etats européens sont autorisés à des dégrèvements de taxes finançant les énergies renouvelables pour les entreprises susceptibles d'être mises en difficulté ...et de mettre leur personnel au chômage. Ce qui serait préjudiciable à l'image des énergies renouvelables que l'Union Européenne a décidé de promouvoir.

L'Annexe III de la Communication donne la liste des 65 secteurs industriels éligibles à ces dégrèvements. Le premier concerne **l'extraction du charbon**. Cela est contradictoire avec l'un des fondements de la politique européenne rappelée dans l'introduction même de la Communication « ...vers une économie efficace ...à faible émission de carbone ». La raison de l'autorisation de dégrèvements pour l'extraction du charbon est très probablement que l'industrie allemande a besoin de l'électricité à prix bas des centrales à charbon. La lecture des 64 autres secteurs industriels éligibles aux dégrèvements correspond à une description de l'industrie allemande exportatrice.

L'accord final de la Commission Européenne

A la suite de cette Communication la Commission a autorisé officiellement le régime de dégrèvement allemand en novembre 2014¹¹, ce qui, évidemment ne constitua pas une surprise. L'intervention de la Commission conduit néanmoins à un plafonnement du nombre des entreprises concernées qui, précédemment, augmentait rapidement.

La Commission Européenne a donc choisi d'accepter le système de protection de l'industrie allemande existant, tout en évitant qu'il ne s'amplifie de manière incontrôlée. Néanmoins, on constate que la Commission reste à l'écoute des demandes de Berlin. Fin mai 2015 elle a accepté que deux nouveaux secteurs industriels relatifs au forgeage, au traitement et au revêtement des métaux soient rajoutés à la liste des secteurs éligibles aux dégrèvements.¹²

V) Les aides publiques à l'industrie allemande correspondant au dégrèvement des taxes finançant les énergies renouvelables.

¹¹ Cf. Communiqué de presse de la Commission Européenne du 25/11/2014

¹² Cf. German Energy Blog-« Commission approves ...EEG surcharge reductions for two more industries » 1/6/2015.

Naturellement, les autres Etats européens, dont la France, ont les mêmes droits. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, et sous les mêmes conditions, diminuer les taxes finançant les énergies renouvelables pour les entreprises industrielles relevant désormais de 67 secteurs, puisque deux nouveaux domaines viennent d'être rajoutés.

Les aides à l'industrie allemande sont mesurées dans le tableau suivant qui fournit le nombre d'entreprises concernées et le gain total en milliards d'euros pour les entreprises d'Outre-Rhin¹³ :

Année	2005	2006	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Entreprises	297	327	426	566	603	734	1720	2098	2154
Gain	0,4	0,5	0,7	1,2	2,2	2,5	4	5,1	5,1

On constate :

-Une rapide envolée jusqu'en 2014, et le coup d'arrêt de la Commission Européenne en 2014, mais néanmoins le nombre d'entreprises concernées continue à augmenter légèrement.

-actuellement, les aides publiques à l'industrie allemande pour compenser le coût des énergies renouvelables correspondent **à un peu plus de 5 milliards d'euros par an**. L'industrie allemande a une note d'électricité totale annuelle de l'ordre de 20 milliards d'euros.¹⁴

VI) Conclusion.

Il y a deux marchés électriques en Allemagne :

- **Plus de deux mille entreprises, le cœur de l'industrie allemande, consommant environ 20% de l'électricité produite sont exemptées largement des coûts des énergies renouvelables.**

Leur prix de l'électricité est basé sur la production générée par les centrales à charbon et à lignite, et sont donc bas. Cette production à partir d'énergies fossiles émettant largement des gaz à effet de serre est donc indispensable à l'industrie allemande. Non la sortie du charbon n'est pas entamée en Allemagne !¹⁵Ce premier marché est à l'abri des coûts des renouvelables et de la transition énergétique.

On notera que les clients étrangers, qui ne payent évidemment pas la surcharge finançant les renouvelables, sont totalement détaxés. Ils bénéficient eux aussi de prix bas basés sur les coûts de production des centrales à charbon et lignite.

- **Les autres consommateurs payent la surcharge des renouvelables et supportent des prix élevés.**

L'Energiewende peut continuer : L'Industrie Allemande est sous protection.

¹³ Les chiffres jusqu'en 2013 inclus proviennent d'une réponse du Gouvernement allemand à une petite interpellation (Kleine Anfrage) des Verts au Parlement fin décembre 2013. Les chiffres pour 2014 et 2015 proviennent du Federal Office of Economics Control (BAFA) repris par le German Energy Blog.

¹⁴ Elle consomme environ 240 TWh par an au prix moyen de 0,0844 euros le kWh (Eurostat).

¹⁵ Comme veut le croire le journal Le Monde (4/7/2015) en décrivant une réduction très mesurée de la consommation de charbon comme l'amorce d'une sortie du charbon. On ajoutera que l'Allemagne n'a pas demandé la suppression du secteur « Extraction du charbon » de la liste des secteurs éligibles à l'une des aides d'état citées plus haut !